

**FORMATION DES ENCADRANTS 2019 - 2020
FICHE SIGNALETIQUE**

Ce document doit être complété et renvoyé par courrier ou par mail dès le début de votre formation au secrétariat de l'IFRES : E.Nivart@uliege.be - Quartier Urbanistes 1, Traverse des Architectes 5b – B63b.

NOM :	PRENOM :	<input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> MELLE <input type="checkbox"/> M.
MATRICULE ULIEGE :	EMAIL :	
FACULTE	DEPARTEMENT :	
BATIMENT :	ADRESSE PROFESSIONNELLE :	
STATUT ULIEGE : <input type="checkbox"/> Professeur <input type="checkbox"/> Chargé de cours <input type="checkbox"/> Assistant <input type="checkbox"/> Logisticien <input type="checkbox"/> Chef de travaux <input type="checkbox"/> Autre (précisez :)	CHARGE ACTUELLE : <input type="checkbox"/> Temps plein <input type="checkbox"/> Mi-temps <input type="checkbox"/> ¼ temps <input type="checkbox"/> Autre (précisez :)	
DATE DE DEBUT DE VOTRE MANDAT :	DATE DU PROCHAIN RENOUELEMENT :	
LES FORMATIONS IFRES SONT OBLIGATOIRES POUR VOUS? :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
COMMENTAIRE EVENTUEL :		
DIPLOME(S) JUSTIFIANT UNE DISPENSE :		
<input type="checkbox"/> AES	obtenu à en (date)/...../.....	
<input type="checkbox"/> AESS ou master à finalité didactique	obtenu à en (date)/...../.....	
<input type="checkbox"/> CAPAES	obtenu à en (date)/...../.....	
<input type="checkbox"/> LICENCE/MAITRISE EN SCIENCES DE L'EDUCATION	obtenue à en (date)/...../.....	
<input type="checkbox"/> DOCTEUR EN DIDACTIQUE DISCIPLINAIRE	obtenu à en (date)/...../.....	
<input type="checkbox"/> Autre		
Fractionnement		
La formation peut être fractionnée, sans minimum requis par année, sur		
<ul style="list-style-type: none"> • deux ans pour les assistants temps plein • trois ans pour les membres du corps académique • quatre ans pour les assistants mi-temps 		
Les assistants ¼ temps doivent suivre 4 séances réparties sur 4 ans (au minimum une séance par an)		
Modalités organisationnelles :		
En date du 4 juillet 2007, le CA de l'ULiège a décidé de rendre obligatoire une formation pédagogique pour les assistants au cours de leur premier mandat et pour les nouveaux membres du corps académique au cours de leur période probatoire. Cette formation débute par un séminaire d'accueil, complété par des formations à choisir dans le catalogue de l'IFRES (il s'agit de totaliser 10 unités de formation). Certaines catégories d'encadrants font l'objet d'une dérogation. Les dispenses possibles sont mentionnées sur le site http://www.ifres.ulg.ac.be/portail/principe_obligatoire		
Toute inscription sur le site http://www.ifres.ulg.ac.be/portail/ fera l'objet d'une confirmation électronique automatisée.		
Au terme de la formation, une évaluation personnelle sera demandée aux participants, sous la forme de deux pages de synthèse, l'une administrative reprenant les différentes UFP suivies, l'autre réflexive sur l'apport de la formation dans leur pratique comme encadrant. L'attestation de fin de formation sera envoyée dès acceptation de ce rapport par le comité de lecture.		